



Comités de Quartier

Réunion publique du 16 juin 2022

Étaient présents :

Les membres du comité : M. Brandt Cédric, M. Makusa Eric, M. Herbaut Hervé, Mme. Pruvot Paule, M. Pruvot Jean-Marie, Mme. Taoual Martine, M. Versaevel Patrick, Mme. Herbaut Marilyne, Mme Demouveaux Audrey.

Les élus de la ville : M. Lemoisne Jean-Michel – adjoint délégué à la tranquillité publique et aux anciens combattants, Mme. Dominique Pierre Renard – conseillère municipale chargé de la communication et de l'égalité Femmes/Homme, M. Massinissa Mechouek – conseiller municipal délégué au sport, M. Cadart Jérémy – adjoint délégué à la démocratie participative et à la transition écologique et élu référent du Comité de Quartier Grand Ronchin – Cité jardin.

Étaient excusés : Mme Konaté Mariam – Présidente déléguée C.Q Grand Ronchin-Cité Jardin, M. Karasiewicz Nicolas, Mme. Chauvin Catherine, M. Gualano Léo.

Ordre du jour de la réunion :

- Présentation des projets relatifs à la sécurité sur la commune
- Points divers

- Etat des lieux et présentation des projets relatifs à la sécurité sur la commune par M. Lemoisne Jean-Michel, adjoint délégué à la tranquillité publique et aux anciens combattants

La commune est dotée d'une police municipale. Elle a pour mission d'assurer le bon ordre, la salubrité publique, la surveillance du marché dominical, la sécurité des manifestations festives et la sécurité routière. Si l'on constate une infraction en dehors des horaires d'ouverture de la police municipale, nous devons contacter la police nationale. La commune participe au comité local de sécurité et de prévention de la délinquance et à la cellule de veille. Ils se réunissent régulièrement. Ils mènent des actions discrètes mais efficaces.

D'après les chiffres, la ville de Ronchin se classe dans le domaine de la petite délinquance. La délinquance à Ronchin est en baisse. Depuis avril 2022, la commune dispose d'une brigade environnement. Cette brigade a pour mission de surveiller et de relever les infractions liées à

l'environnement et au respect de la salubrité urbaine : dépôt sauvage, déjection canine, pollution, présence des poubelles sur la voie publique...

Par ailleurs, la commune a mis en place des caméras mobiles dans l'espace public afin de lutter contre les dépôts sauvages. Pour assurer la tranquillité des habitants, l'installation de caméras est prévue. Pour cela, un travail est réalisé avec la MEL et les communes voisines. Cela répond à un souhait des habitants. Il s'agit d'une expérimentation. Le coût de ce projet est de 200 000 euros. Cette installation sera confirmée avant la fin de l'été.

La Comtesse de Ségur connaît de nombreux problèmes. Des délinquants de villes voisines y viennent régulièrement, chez eux la présence de la police municipale étant plus importante. Face à ce problème, la police nationale aura prochainement la possibilité d'agir en civil.

Les rodéos urbains ont lieu régulièrement dans le quartier. Il est compliqué pour la police d'intervenir. En effet, si les conducteurs de deux-roues ne portent pas de casque, les agents de police ne sont pas autorisés à les poursuivre afin de les sanctionner. Des installations seront réalisées sous les coursives de la Comtesse de Ségur afin d'empêcher le passage des deux roues. L'équipe de la police municipale sera prochainement renforcée par l'arrivée d'un nouveau responsable qui travaillait auparavant à la police municipale d'une autre Ville de la Métropole.

- **Questions des habitants à l'endroit de M. Lemoisne Jean-Michel, adjoint délégué à la tranquillité publique et aux anciens combattants :**

- **Combien d'agents travaillent à la police municipale ?**

La police municipale est composée de 8 policiers municipaux, de 2 agents de la brigade environnement et deux médiateurs. Il existe actuellement une pénurie d'agents de police municipaux. Il existe également un bureau de police de quartier au Champ du Cerf où travaillent 2 agents de la police nationale.

- **Existe-t-il une opération tranquillité durant les grandes vacances ?**

Oui, pour en bénéficier il faut s'inscrire auprès de la police municipale ou par mail.

- **Les vols de véhicules augmentent-ils en ce moment ?**

Les vols sont étalés sur l'année. Il n'y pas de période particulière durant laquelle ils sont plus importants. En 2020, 22 véhicules ont été volés et 27 cambriolages ont eu lieu.

- **Questions diverses**

- Lors des travaux prévus sur l'avenue De Lattre de Tassigny, un enfouissement des câbles sera réalisé. Qui paiera les travaux sur les terrains se trouvant devant chaque maison ? Est-ce la MEL ou les habitants ? À ce jour, nous n'avons pas de réponse.

- Quand sera mise en place la navette afin de permettre aux personnes âgées de se déplacer notamment pour des rendez-vous médicaux ? Ce projet sera bien mis en place. A ce jour, nous ne connaissons pas la date de sa réalisation.

- **Autres**

- Un habitant de la place du Général de Gaulle nous a fait part des problèmes qu'il rencontre liés aux rodéos urbains. Il a pu rencontrer les élus à ce sujet. L'aménagement de la chaussée afin d'éviter des rodéos urbains dépend de la MEL qui a été informée de cela.
- Un habitant nous a fait part du mauvais état de la chaussée rue Anatole France. Cela est très dangereux pour les vélos qui y circulent.